

Ces conditions sont applicables à partir du 5 février 2026.

Conditions générales d'utilisation

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Bienvenue sur 2dehands!

1.1. Le site Internet et le service 2dehands.be, 2ememain.be et l'application 2dehands (la « **Plateforme** ») vous sont proposés par Marktplaats B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège social est situé Wibautstraat 224, 1097 DN à Amsterdam (ci-après « **2dehands** » ou « **nous** »). 2dehands est joignable au numéro de téléphone +31 20-2150838. Son numéro de TVA est : 803.603.307.B.0 et elle est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce néerlandaise sous le numéro 28058712, et auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises belge sous le numéro 0683.494.662.

1.2. Les présentes Conditions d'utilisation (les « **Conditions d'utilisation** ») s'appliquent à compter du 5 février 2026 à toute utilisation de la Plateforme, à tout service proposé par 2dehands ainsi qu'à tout contrat conclu par 2dehands pour l'utilisation de la Plateforme et des services. En utilisant la Plateforme, vous acceptez les présentes Conditions d'utilisation. Les présentes Conditions d'utilisation sont disponibles dans les langues suivantes : Néerlandais et Français.

1.3. Les Conditions d'utilisation comprennent quatre chapitres : (I) Dispositions générales, (II) Règles relatives à la publication d'annonces, (III) Conditions relatives à la publicité commerciale et (IV) Règles supplémentaires pour certaines catégories. En fonction de la manière dont l'Utilisateur utilise la plate-forme, certains chapitres des Conditions d'utilisation s'appliquent en complément des présentes (I) dispositions générales. Si des dispositions des chapitres (II), (III) et (IV) devaient s'avérer contraires à des dispositions du présent chapitre (I) Dispositions générales, les dispositions des autres chapitres primeront.

1.4. 2dehands invite toute personne utilisant la Plateforme ou les services connexes (un « **Utilisateur** ») à lire et à sauvegarder les présentes Conditions d'utilisation. 2dehands ne conservera pas les Conditions d'utilisation que vous avez acceptées. 2dehands peut modifier ces Conditions d'utilisation à tout moment.

1.5. Un Utilisateur peut proposer ou rechercher des produits, des contenus numériques et des services (numériques) sur la plate-forme, tant gratuitement que contre paiement à 2dehands. L'offre, ou l'appel, se fait par la mise en ligne d'une annonce accessible au public sur la Plateforme (l'« **Annonce** »). Une Annonce comprend le titre et la description

des produits ou services proposés ou recherchés. L'Utilisateur qui place une Annonce est appelée « **Annonceur** ». Tout utilisateur utilisant la plate-forme doit s'être enregistré sur la plate-forme, comme défini dans la [déclaration de confidentialité](#).

1.6. 2dehands n'est pas partie au contrat conclu entre un Annonceur et un Utilisateur. Il appartient aux Annonceurs et aux Utilisateurs de régler les litiges entre eux. 2dehands ne se porte en aucun cas garante de la qualité ou de la conformité des produits et services commercialisés sur la Plateforme, et ne donne aucune garantie à cet égard.

2. Conditions spécifiques pour les services supplémentaires ou les promotions de 2ndhands

Par le biais de la Plateforme, 2dehands propose elle-même des services et des promotions supplémentaires, tels que 2dehands Pro. Ces services ou promotions supplémentaires de 2dehands sont, en plus des présentes Conditions d'utilisation, soumis à des conditions spécifiques qui sont communiquées lorsque l'Utilisateur achète le service concerné ou confirme sa participation. En cas de divergences entre ces conditions spécifiques et les présentes Conditions d'utilisation, les conditions spécifiques prévaudront.

3. Conditions spécifiques pour les services supplémentaires fournis par des tiers

3.1. Sur la Plate-forme, outre les Annonces, les Utilisateurs peuvent aussi acheter des services offerts par des tiers pour faciliter les échanges. Ces services supplémentaires sont soumis aux conditions générales des parties concernées. Lorsque les conditions de ces tiers et les présentes Conditions d'utilisation contiennent des dispositions contradictoires, les conditions des tiers prévalent. Il s'agit, par exemple, des services suivants :

- a. Les demandes de paiement, un service de la plate-forme de paiement en ligne auquel s'appliquent les [conditions générales de la plate-forme de paiement en ligne](#). Vous trouverez de plus amples informations sur les Demandes de paiement [ici](#).
- b. Expédition par l'intermédiaire de 2dehands, un service de bpost auquel s'appliquent les [conditions générales de bpost](#). Pour plus d'informations par l'intermédiaire de 2ndhands avec bpost, [cliquez ici](#).

4. Liens vers des sites Internet de tiers

La Plateforme contient des renvois à des sites Internet de tiers (grâce par exemple à des hyperliens ou des bannières). 2dehands n'exerce aucun contrôle ni aucune influence sur le contenu de ces sites Internet. Sur ces sites Internet, les règles (de confidentialité) du

fournisseur de ce site Internet s'appliquent.

5. Traitement des données à caractère personnel

La Déclaration de confidentialité explique comment 2dehands traite vos données personnelles et comment nous protégeons votre vie privée lorsque vous utilisez notre Plateforme.

6. Mineurs

Les services de 2dehands ne sont accessibles aux Utilisateurs mineurs que s'ils ont obtenu l'autorisation de leur représentant légal ou s'il est d'usage dans la vie en société qu'un mineur de cet âge effectue l'action concernée de manière autonome.

7. Utilisation non autorisée de la Plate-forme

7.1. Le contenu de la Plate-forme (à l'exception de vos propres Annonces) ne peut jamais être copié, modifié, reproduit ou rendu public, à l'exception des flux RSS à usage personnel et/ou des messages d'actualités jusqu'à un nombre maximum de 100 Annonces ou de 100 liens hypertextes vers des Annonces. Constitue une exception, par exemple, l'utilisation dans des weblogs personnels ou d'autres sites Internet personnels.

7.2. L'Utilisateur n'est pas autorisé à collecter des données personnelles auprès des Annonceurs (y compris des adresses électroniques et des numéros de téléphone) et/ou à approcher les Annonceurs pour leur proposer ses propres produits et/ou services.

7.3. La base de données avec les Annonces est soumise au droit des bases de données de 2dehands. Cela signifie notamment que l'Utilisateur n'est pas autorisé à demander et à réutiliser une partie substantielle du contenu de la base de données avec des Annonces et/ou de demander des parties non substantielles du contenu de la base de données avec des Annonces de manière répétée et systématique au sens du Livre XI du Code de droit économique (« Wetboek van Economisch Recht (**WER**) ») sauf s'il est satisfait à l'exception susmentionnée pour une utilisation personnelle et/ou des nouvelles d'actualité. De même, l'Utilisateur n'est pas autorisé à afficher des liens hypertextes renvoyant vers des Annonces sur un autre site Internet, sauf autorisation écrite préalable de 2dehands ou sauf s'il est satisfait à l'exception susmentionnée pour une utilisation personnelle et/ou des nouvelles d'actualité.

7.4. Il n'est pas permis de placer des Annonces sur la Plateforme par le biais d'un système automatisé, ou de toute autre manière que par le bouton « Placer des Annonces », à moins que 2dehands n'en ait donné l'autorisation (par exemple, dans le cas de

partenaires API).

7.5. Il n'est pas permis de publier des Annonces au nom ou pour le compte de tiers, à moins que 2dehands n'en ait donné l'autorisation (par exemple dans le cas de partenaires API).

7.6 Il n'est pas permis de créer un compte sur la Plateforme avec une adresse e-mail temporaire, aussi connue sous le nom adresse e-mail jetable.

8. Obligations d'information pour les Annonceurs

8.1. Tous les Annonceurs doivent fournir correctement leurs coordonnées (professionnelles ou individuelles) et personnelles (contact) ou celles de leur entreprise et s'assurer qu'elles sont exactes et à jour.

8.2. Si des obligations légales (d'information) s'appliquent, l'Annonceur doit les respecter. Si 2dehands est légalement tenue d'identifier l'Annonceur ou de demander des informations supplémentaires (sur l'entreprise ou les contacts), par exemple en raison de la législation fiscale, l'Annonceur est tenu de fournir les informations requises sans délai.

9. Modération du contenu

Pour s'assurer que la Plateforme reste sûre et « propre », 2dehands met en œuvre une évaluation humaine associée à des systèmes automatisés permettant d'identifier des contenus transgressant clairement la loi et/ou les Conditions d'utilisation. Pour évaluer les cas plus complexes et/ou plus nuancés, 2dehands dispose d'une équipe anti-fraude spécialement formée. 2dehands collabore également avec les autorités pour réduire le trafic de produits non autorisés et/ou pour lutter contre les escroqueries et les fraudes.

10. Violations et actions possibles de 2dehands

10.1. Lorsqu'il utilise la Plate-forme, chaque Utilisateur doit se conformer à la loi et aux Conditions d'utilisation.

10.2. Pour signaler des Annonces illégales ou illicites, des contenus offensants et d'autres problèmes, veuillez utiliser [le système de signalement à 2dehands](#) . Les plaintes concernant des escroqueries peuvent être signalées par l'intermédiaire de [l'option de contact](#) de la rubrique Aide et infos.

10.3. Si 2dehands reçoit des indications sérieuses et/ou des plaintes de la part d'Utilisateurs ou de tiers, ou si elle estime pour d'autres raisons sérieuses qu'un Utilisateur particulier n'agit pas conformément à la loi et/ou aux Conditions d'utilisation, 2dehands

peut – si elle le juge nécessaire – pour des raisons de sécurité et pour protéger la Plateforme, entre autres, prendre les mesures ci-dessous. 2dehands peut également prendre ces mesures de sa propre initiative si un Utilisateur utilise la Plateforme de manière déraisonnable (par exemple en causant des nuisances ou des dommages):

- a. 2dehands peut (temporairement ou non) exclure l'Utilisateur concerné de la Plateforme et/ou des services de 2dehands, ou limiter certaines fonctionnalités pour cet Utilisateur. Par exemple : suspension du compte de l'Utilisateur concerné, suppression des évaluations, limitation de la possibilité de placer des Annonces ou des réactions ; et/ou
- b. 2dehands peut supprimer une ou plusieurs requêtes de l'Utilisateur sans rembourser le montant payé par l'Utilisateur ; et/ou
- c. 2dehands peut suspendre ses obligations à l'égard de l'Utilisateur et bloquer temporairement les paiements auxquels l'Utilisateur a droit (avec l'aide ou non de son prestataire de services de paiement) tant que l'Utilisateur ne se conforme pas à une obligation découlant des présentes Conditions d'utilisation, ceci après avoir été sommé de le faire par 2dehands.

10.4. 2dehands peut notamment suspendre, pour une période raisonnable ou pour une durée indéterminée, la fourniture de services aux Utilisateurs qui publient régulièrement (manifestement) des Annonces en violation des présentes Conditions d'utilisation, ou qui fournissent par ailleurs manifestement un contenu illégal. 2dehands peut également suspendre, pour une période raisonnable ou pour une durée indéterminée, le traitement des signalements et des réclamations introduits par des personnes, entités ou plaignants qui introduisent régulièrement des signalements ou des réclamations manifestement non fondés via le système « Signaler à 2dehands » ou le système de traitement des réclamations. Les exemples de signalements manifestement non fondés comprennent notamment : les signalements sans fondement ou preuve raisonnable, les signalements répétés concernant un contenu déjà établi comme licite, les signalements de mauvaise foi dans le but de harceler autrui, et les signalements contenant des informations fausses ou trompeuses. La durée d'une suspension est proportionnelle à la gravité de l'abus. En cas d'abus particulièrement grave, 2dehands peut appliquer une durée de suspension plus longue.

10.5. Les mesures prises par 2dehands dans un cas spécifique et la durée de ces mesures dépendent des faits et des circonstances. Dans ce cadre, 2dehands prend en

compte, entre autres (le cas échéant), les facteurs suivants : le nombre (absolu) de fois qu'un Utilisateur a fourni un contenu illégal ou fait un signalement infondé, de la proportion relative de celui-ci par rapport à l'activité totale de l'Utilisateur sur la Plateforme, de la gravité de l'infraction, y compris la nature du contenu illégal ou du signalement et les conséquences de celui-ci, du type de contenu illégal ou de signalement non fondé, et, s'il peut être établi, des conséquences de celui-ci et de l'intention avec laquelle le contenu a été fourni ou le signalement a été effectué.

10.6. 2dehands peut prendre des mesures sans en avertir préalablement l'Utilisateur, par exemple en cas d'infractions graves ou répétées, lorsque la sécurité de la Plateforme ou d'autres Utilisateurs est en danger, lorsque 2dehands y est légalement tenu, ou lorsqu'un avertissement préalable compromettrait l'efficacité de la mesure.

10.7. 2dehands envoie sans délai à l'Utilisateur qui effectue le signalement un accusé de réception du signalement, si celui-ci contient les coordonnées électroniques de l'auteur du signalement. 2dehands informe également sans délai l'Utilisateur de la décision concernant l'Annonce faisant l'objet du signalement.

10.8. Dans le cadre des mesures susmentionnées, 2dehands peut traiter les données personnelles des personnes concernées. Si cela est justifié, 2dehands peut, dans les limites prévues par la loi, transmettre les données personnelles des personnes concernées, par exemple à la police. Comment cela se passe est décrit plus en détail dans [la déclaration de confidentialité](#).

11. Aucune garantie pour la Plate-forme

11.1. 2dehands ne peut garantir que la Plate-forme (et les services connexes) répondra toujours aux attentes. De même, 2dehands ne peut garantir que la Plateforme fonctionnera sans erreur et/ou un accès continu et/ou sécurisé à la Plateforme ou à des parties de celle-ci.

11.2. L'ensemble des informations et des chiffres figurant sur la Plateforme, dans la mesure où ils sont fournis par 2dehands, sont sous réserve des erreurs orthographiques ou de frappe.

12. Limitation de la responsabilité de 2dehands

12.1. 2dehands décline, dans la mesure permise par la loi, toute responsabilité pour les dommages subis par un Utilisateur en raison:

- a. de l'utilisation des services de 2dehands;
- b. de l'indisponibilité ou l'insécurité de la Plate-forme ou de certaines de ses parties ;
- c. de l'inexactitude des informations sur la plate-forme ;
- d. de l'achat de services de tiers ou l'utilisation de produits achetés par le biais de la plate-forme ; ou
- e. des changements dans les services de 2dehands ou des changements dans ou sur la Plateforme.
- f. des agissements de l'Utilisateur en violation des Conditions d'utilisation et/ou des lois et règlements applicables ;
- g. d'une mesure prise par 2dehands à l'égard d'un Utilisateur et/ou d'une Annonce.

12.2. Si, pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité est engagée, celle-ci est limitée (a) au maximum à ce que l'Utilisateur a payé à 2dehands au cours des 6 mois précédant l'acte à l'origine de la responsabilité, ou (b) 250 €, le montant le plus élevé étant retenu.

13. Expériences

13.1. Les Utilisateurs peuvent être invités à évaluer un autre Utilisateur avec lequel ils ont communiqué au sujet d'une Annonce par le biais de la rubrique [Expériences](#). L'évaluation consiste en un nombre d'étoiles et un texte standard choisi par l'Utilisateur. L'évaluation est visible par tous quelques jours après avoir été donnée.

13.2. 2dehands n'a aucune influence sur les commentaires placées par le biais de la rubrique Expériences. Il peut arriver qu'un avis ne reflète pas (entièrement) la situation réelle.

13.3. Une évaluation:

- a. doit être sincère ;
- b. doit se rapporter à l'Utilisateur concerné ;
- c. doit se rapporter à l'Annonce pour laquelle l'option d'appréciation est proposée ;
- d. ne peut pas être faite dans l'intention de nuire à l'Utilisateur avec lequel une communication a eu lieu au sujet d'une Annonce ou d'utiliser la rubrique Expériences à mauvais escient.

14. Classement des Annonces

Plusieurs facteurs influencent l'ordre dans lequel ou la manière dont les Annonces sont affichées sur la Plateforme. Le principe de base est que les Annonces sont classées selon le moment de leur publication, mais il existe des exceptions à ce principe. Le fait qu'une Annonce soit publiée dans une catégorie payante n'a, en soi, aucune incidence sur le classement ou l'affichage d'une Annonce par rapport à d'autres Annonces dans la même catégorie. Vous pouvez consulter [ici](#) les principaux facteurs qui influencent le classement.

15. Système de réclamations

15.1. Les réponses aux questions fréquemment posées par les Utilisateurs peuvent être trouvées sur notre page Aide et informations. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, veuillez nous contacter en utilisant les options de contact de [la page Aide et informations](#). Vous avez une réclamation à formuler à l'encontre de 2dehands ? Vous pouvez déposer gratuitement une réclamation à la page Réclamations concernant 2dehands.

15.2. Un Utilisateur peut présenter une réclamation sur, entre autres, de ce qui suit:

- a. la décision de 2dehands de prendre ou non des mesures à l'encontre d'une Annonce, d'une évaluation faite via Expériences ou d'un Utilisateur particuliers au motif que les informations fournies par un Utilisateur ont un contenu illégal ou sont incompatibles avec les Conditions d'utilisation ;
- b. une violation présumée du règlement (UE) 2019/1150 relatif aux plateformes interentreprises (pour autant qu'il s'applique) ;
- c. les questions et mesures techniques ;
- d. tout(e) autre mesure ou conduite/comportement de la part de 2dehands ayant des conséquences importantes pour l'Utilisateur.

Une réclamation au titre du point a) peut être déposée dans un délai de 6 mois après que 2ehands aura informé un Utilisateur de cette décision. Les réclamations concernant un défaut du service doivent être déposées en temps utile après leur découverte, une période de deux mois étant en tout état de cause considérée comme adéquate.

15.3. Les réclamations doivent être décrites de manière complète et claire. Nous examinerons les réclamations avec soin et dans les meilleurs délais. Nous nous efforcerons de répondre dans les 14 jours suivant le dépôt de la réclamation.

15.4. Si la réclamation n'est pas résolue par notre procédure de réclamation, l'Utilisateur a la possibilité de déposer une réclamation auprès d'autres autorités, voir [Réclamations concernant 2dehands](#). Pour contester une décision de 2èmemain concernant la

modération du contenu, l'Utilisateur peut également s'adresser à l'un des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges désignés par la Commission européenne figurant dans [cette liste](#). 2dehands vous informe que les décisions des organes de règlement extrajudiciaire des litiges ne sont pas contraignantes pour vous ou pour 2dehands. La procédure peut entraîner des frais. Vous trouverez de plus amples informations sur la procédure sur le site internet de l'organe concerné. Ce système de réclamation et la possibilité de règlement extrajudiciaire des litiges n'affectent pas la possibilité pour un Utilisateur de soumettre un litige au tribunal compétent.

16. **Modifications**

2dehands peut modifier la Plateforme ou des parties de celle-ci, y compris la durée de la publicité, les options de renouvellement, la catégorisation, la présentation de la Plateforme et les options de recherche, ceci à tout moment et à sa seule discrétion. Dans la mesure où la loi l'exige, 2dehands annoncera un changement avant de le mettre en œuvre.

17. **Application de 2dehands**

L'installation et l'utilisation de l'application 2ndhands sur les produits Apple sont soumises aux conditions suivantes:

- a. Apple Inc. (« **Apple** ») n'est pas partie aux présentes Conditions d'utilisation. Apple n'est pas responsable de l'application 2ndhands ou de son contenu.
- b. L'Utilisateur dispose uniquement d'une licence non transférable pour utiliser l'application 2ndhands sur un produit Apple qu'il possède ou contrôle, comme indiqué dans les conditions générales d'Apple Media Services applicables à l'utilisation de l'App Store.
- c. 2dehands et l'Utilisateur reconnaissent qu'Apple n'est en aucun cas tenu de fournir des services de maintenance et/ou d'assistance pour l'application 2dehands.
- d. Si l'application 2ndhands ne respecte pas les garanties légales applicables, l'Utilisateur peut en informer Apple. Dans la mesure autorisée par la loi, Apple n'a aucune obligation de garantie.
- e. Apple n'est pas responsable du traitement des réclamations des Utilisateurs relatives à l'application 2ndhands, ni de l'examen et de la défense contre les réclamations de tiers selon lesquelles l'application 2ndhands enfreint les droits de propriété intellectuelle de ces tiers.
- f. Apple et ses filiales sont des tiers bénéficiaires des présentes Conditions

d'utilisation. Apple peut faire appliquer les conditions de cet article à l'encontre de l'Utilisateur.

18. Intelligence artificielle

18.1. 2dehands utilise différentes technologies basées sur l'intelligence artificielle (« IA ») pour améliorer le fonctionnement de la Plateforme, notamment pour :

- offrir et soutenir les fonctionnalités de service client et de chat ;
- améliorer les résultats de recherche et de recommandation ;
- analyser et traiter automatiquement les messages entre Utilisateurs à des fins statistiques, de détection et de prévention de la fraude, et d'amélioration de la qualité.

18.2. 2dehands peut à tout moment modifier, améliorer ou supprimer ces systèmes d'IA. Bien que 2dehands s'efforce de garantir la qualité de ces systèmes, 2dehands ne peut donner aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'impartialité ou la pertinence des résultats générés par l'IA. L'Utilisateur reconnaît que le contenu généré automatiquement peut être inexact, obsolète ou biaisé et qu'il est de sa responsabilité de vérifier ce contenu avant utilisation. Les réponses via le service client ou le chat peuvent être incomplètes ou nécessiter des éclaircissements supplémentaires.

18.3. 2dehands n'est pas, dans la mesure permise par la loi, responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation par l'Utilisateur ou de l'interprétation par celui-ci des résultats générés par l'IA.

19. Autres dispositions

19.1. 2dehands peut modifier à tout moment les Conditions d'utilisation ou des parties de celles-ci. 2dehands s'efforcera d'annoncer toute modification dans un délai raisonnable avant que celle-ci ne prenne effet. Les modifications prendront effet dans un délai raisonnable après leur annonce, ou après que vous ayez à nouveau utilisé la Plateforme et/ou les services de 2dehands à la suite de la modification, la date la plus proche étant celle retenue.

19.2. 2dehands vous rappelle votre droit à la conformité en ce qui concerne les services numériques, conformément aux lois applicables en matière de consommation.

19.3. Si nous n'appliquons pas (directement) une disposition des Conditions d'utilisation, cela ne signifie pas que nous renonçons au droit de l'appliquer ultérieurement ou à l'encontre d'un autre Utilisateur. Les accords qui s'écartent des dispositions des Conditions d'utilisation ne sont valables que s'ils sont confirmés par écrit par 2dehands. Si une ou plusieurs dispositions des Conditions d'utilisation sont déclarées invalides par un tribunal compétent, les autres dispositions des Conditions d'utilisation continueront de s'appliquer.

19.4. Les notifications adressées à 2dehands (autres que celles concernant des

Annonces illicites ou portant atteinte à des droits) peuvent être envoyés à Marktplaats B.V., Wibautstraat 224, 1097 DN à Amsterdam. Les notifications aux Utilisateurs seront envoyées à l'adresse électronique fournie, ou par courrier recommandé s'il y a lieu et si une adresse est disponible. Les notifications envoyées par courrier recommandé sont réputées avoir été reçues 5 (cinq) jours ouvrables après la date d'envoi.

19.5. 2dehands peut transférer à tout moment ses droits et obligations en vertu des contrats relatifs à la Plateforme ou aux services connexes de 2dehands à l'une des sociétés de son groupe. Les Utilisateurs en seront informés.

19.6. Les contrats qui découlent de tous les services de 2dehands et les Conditions d'utilisation sont régis par le droit belge.

19.7. En cas de litige découlant des contrats susmentionnés ou des Conditions d'utilisation, le tribunal néerlandophone de Bruxelles est seul compétent pour connaître de ce litige. Nonobstant ce qui précède, un Utilisateur agissant en tant que consommateur (toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale) a la possibilité de soumettre le litige au tribunal du lieu de résidence de cet Utilisateur. Les autres possibilités pour déposer une réclamation ou résoudre un litige sont énoncées à l'article 14 des Dispositions générales.

II. RÈGLES DE PUBLICATION DES ANNONCES

1. Règles générales pour la publication d'annonces sur la plate-forme

1.1. Toute Annonce publiée par un Annonceur sur la Plateforme doit être conforme aux règles générales ci-dessous. En outre, des règles supplémentaires s'appliquent à certains groupes d'Annonces, tels que les véhicules, les services et professionnels et pour 2dehands Pro. Ces règles supplémentaires peuvent différer des règles générales ci-dessous. **Nous vous conseillons de toujours porter une attention particulière aux règles dont relève une Annonce.**

1.2. Les règles suivantes s'appliquent pour le placement d'une Annonce :

- a. Un seul produit concret (ou un seul groupe de produits identiques) peut être proposé ou recherché dans chaque Annonce.
- b. Chaque titre et texte d'une Annonce doit contenir une description du produit ou du service offert ou recherché.
- c. Le titre et le texte des Annonces doivent être rédigés en néerlandais sur

2dehands.be (ou en français sur 2mememain.be). Lors de la création d'une Annonce et après avoir publié l'Annonce, l'Annonceur peut choisir de traduire cette Annonce dans l'autre langue en choisissant cette option lors de la publication ou de l'adaptation de son Annonce (« Annonce également en français » ou « Annonce également en néerlandais »).

d. Il n'est pas permis de publier plusieurs fois gratuitement les mêmes Annonces sur la Plateforme. Il est interdit d'avoir plusieurs Annonces publiées/placées identiques sur la Plateforme en même temps. Il n'est pas permis de proposer sur la Plateforme le même produit ou service dans plus d'une Annonce en même temps. Il n'est pas permis d'utiliser plus d'un compte pour publier plusieurs Annonces identiques ou plusieurs avis de recherche pour le même objet ou service.

e. Si une Annonce est retirée de la Plateforme avant la fin de la période initiale d'annonce (ou de toute prolongation de cette période), il est alors interdit de placer une Annonce identique ou une Annonce pour le même objet ou service pendant la durée initiale de cette période d'annonce. Par dérogation à ce qui précède, il est permis de placer une Annonce identique après son retrait ou de placer une Annonce pour le même objet ou service s'il existe un motif légitime de le faire (par exemple, retrait accidentel de l'Annonce ou lorsque la vente n'a pas pu accidentellement être conclue).

f. Chaque Annonce doit être placée dans la catégorie qui lui correspond le mieux. [Vous trouverez avec ce lien](#) quelques exemples permettant de trouver la catégorie la plus appropriée.

1.3. Les contenus d'Annonce n'étant pas autorisés:

a. Le titre et le texte des sites des Annonces ne doivent pas être trompeurs, inexacts ou incorrects. Le titre et le texte doivent décrire correctement et clairement le produit proposé à la vente ou le service offert.

b. Il est interdit de donner l'impression que certains droits légaux d'un Utilisateur (tels que le droit de l'Utilisateur à un produit ou à un service répondant aux spécifications spécifiées) sont une caractéristique distinctive de l'Annonce ou de l'Annonceur, alors que l'acheteur, au regard de la loi, y a déjà droit.

c. En tout état de cause, une Annonce ne peut contenir de contenu discriminatoire, insultant, menaçant, haineux ou séditieux. Le contenu ne doit pas non plus contenir de messages politiques ou de données personnelles, ni être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

d. Il est interdit de publier une Annonce dans le seul but de promouvoir directement ou indirectement une entreprise, sauf dans le groupe Services et

Professionnels.

e. Il est interdit de publier des images avec Annonce qui n'ont pas de rapport avec le produit ou le service proposé.

f. Dans les Annonces gratuites ne peuvent être mentionnés des sites Internet ou des liens vers des sites Internet que s'il y a eu paiement à cette fin. Il est interdit d'inclure des sites Internet ou des liens vers des sites Internet affichant uniquement ou partiellement des liens renvoyant vers des sites Internet publicitaires ou vers des publicités visant notamment à obtenir des revenus publicitaires en générant des clics.

g. Il est interdit de placer des Annonces étant uniquement publiées dans le but de générer des clics sur un site Internet particulier.

2. Produits ou services illégaux ou illicites

2.1. Il est interdit de proposer des produits ou des services dont la possession et/ou le commerce sont interdits ou illégaux en vertu de la législation et de la réglementation nationales ou internationales. 2dehands interdit également certains produits et services sur sa Plateforme alors que leur commerce n'est pas interdit selon la législation et la réglementation en vigueur. Cliquez [ici](#) pour obtenir une liste des produits et services interdits et/ou illégaux ou illicites .

Veuillez noter que cette liste n'est pas exhaustive, mais seulement indicative. Le commerce de produits ou la prestation de tous les services figurant sur cette liste ne sont pas toujours interdits et/ou illégaux, mais peuvent l'être dans certaines circonstances, par exemple s'il existe une obligation d'autorisation et que l'Utilisateur ne dispose pas d'une autorisation. Les produits et services ne figurant pas sur cette liste peuvent également être interdits dans certaines circonstances.

2.2. L'Annonceur et l'Utilisateur qui répond à une Annonce doivent toujours être très attentifs lorsqu'ils proposent des produits et des services et y répondent. Les Utilisateurs eux-mêmes doivent connaître les lois et règlements concernant le produit ou le service en question. En cas de doute, nous vous recommandons de rechercher des informations ou des conseils supplémentaires, par exemple sur le site Internet de l'autorité de régulation concernée. La [liste des produits et services suspects ou interdits contient](#) également des suggestions.

3. Pas de violation des droits de propriété intellectuelle de tiers

3.1. Il est interdit de présenter dans une Annonce un produit enfreignant les droits de propriété intellectuelle de tiers. Cela signifie, entre autres, qu'il n'est pas permis de proposer un produit qui :

- a. porte atteinte aux droits d'auteur d'un tiers. Cela peut être le cas, par exemple, si une Annonce contient une photographie que l'Utilisateur n'a pas prise lui-même et utilisée sans l'autorisation du photographe ; ou
- b. porte atteinte au droit de marque d'un tiers. Cela pourrait être le cas, par exemple, si un vêtement contrefait portant une marque visible est proposé dans une Annonce ; ou
- c. porte atteinte au droit de dessin ou modèle d'un tiers. Cela peut être le cas, par exemple, si un produit (tel qu'un sac) qui a été copié sans le consentement du créateur est proposé dans une Annonce.

3.2. Seule la marque du produit offert ou demandé dans l'Annonce peut être utilisée dans le titre et le texte de l'Annonce, et uniquement dans la mesure où cela est nécessaire pour faire référence à ce produit spécifique.

3.3. Dans le titre ou le texte de l'Annonce, seul le nom (commercial) ou la marque de l'entreprise dont provient le produit ou le service en question peut être utilisé. Il est interdit de mentionner des noms (commerciaux) ou des marques de produits ou de services qui ne sont pas proposés dans l'Annonce.

3.4. Le produit ne peut être comparé à d'autres produits que dans le texte de l'Annonce et non dans le titre. La comparaison ne peut en aucun cas créer une confusion quant à l'origine du produit. La comparaison ne peut pas mentionner un nom (commercial) ou une marque appartenant à l'autre produit comparable d'une manière de nature à créer une confusion.

3.5. Il est interdit d'inclure dans l'Annonce une clause de non-responsabilité concernant l'authenticité du produit proposé dans l'Annonce. Les Annonceurs doivent s'assurer avant de proposer leurs produits sur la Plate-forme que les produits en question sont authentiques et peuvent être mis dans le commerce.

4. Signaler à 2dehands les Annonces illégales ou portant atteinte à des droits

4.1. Notifications d'Annonces violant les Conditions d'utilisation.

- a. Les Annonces qui ne respectent pas les Conditions d'utilisation, telles que les annonces qui proposent des produits illégaux ou dont le contenu est diffamatoire, peuvent être signalées par toute personne par le biais du [système de signalement](#) à

[2ndhands](#).

b. L'utilisation abusive du système de signalement à 2ndhands est considérée comme une violation des Conditions d'utilisation et peut nous amener à prendre les mesures exposées à l'article 10 des Dispositions générales, à l'encontre de l'auteur du signalement en question.

4.2. Signalements en cas de violation de droits de propriété intellectuelle (voir également l'article 3 ci-dessus)

a. Le « Programme de signalement d'atteintes à des droits » de 2dehands est conçu pour garantir que les produits proposés dans des Annonces n'enfreignent pas des droits d'auteur, des droits sur des marques ou d'autres droits de propriété intellectuelle de tiers. Lisez de plus amples informations sur le [Programme de signalement d'atteintes à des droits](#).

b. Les titulaires de tels droits peuvent signaler une Annonce qui enfreint leurs droits et demander le retrait d'une telle annonce en remplissant le [Formulaire de signalement d'atteinte à des droits](#) puis en l'envoyant à 2dehands conformément aux instructions. Les titulaires de tels droits peuvent être des détenteurs de droits de propriété intellectuelle ou leurs agents, ainsi que des instances légales. Si le formulaire de signalement d'atteinte à des droits a été rempli correctement et complètement et reçu par 2dehands, et que 2dehands conclut raisonnablement qu'il s'agit en effet d'une Annonce portant atteinte à des droits, l'Annonce en question sera retirée.

c. Les informations demandées dans Formulaire de signalement d'atteinte à des droits ont pour but de s'assurer que la partie qui signale l'Annonce est le détenteur des droits lui-même ou qu'elle est officiellement autorisée par le détenteur des droits. En outre, les informations contenues dans le formulaire doivent permettre à 2dehands d'identifier l'Annonce devant être supprimée.

d. Une fois que 2dehands a reçu un Formulaire de signalement d'atteinte à des droits étant entièrement et correctement rempli, les signalements ultérieurs pourront simplement être envoyés à 2dehands par courrier électronique en utilisant l'adresse électronique communiquée par 2dehands à cet effet.

4.3. Les signalements effectués par ce que l'on appelle des « signaleurs de confiance » sont traités et gérés en priorité et dans les meilleurs délais. Les signaleurs de confiance sont des organisations certifiées qui signalent les contenus illégaux en ligne. La Commission européenne tient à jour sur son site internet la liste des organisations dans

l'UE ayant le statut de signaleur de confiance. Les signaleurs de confiance et les autorités peuvent contacter 2dehands via compliance@2dehands.be.

5. Passer une Annonce

5.1. Le placement d'une Annonce est possible dès que l'Annonceur est connecté.

L'Annonceur place son Annonce à l'aide du bouton « Placer une Annonce » sur la Plateforme.

5.2. Les Utilisateurs ne peuvent pas communiquer leurs identifiants de connexion à des tiers. De même, il n'est pas permis d'utiliser les identifiants de connexion d'un tiers pour publier des Annonces.

6. Conclusion d'un contrat publicitaire entre 2dehands et l'Annonceur

6.1. Après s'être connecté, l'Annonceur peut placer une Annonce en cliquant sur le bouton « Placer une annonce ». Lors de la création de l'Annonce, l'Annonceur peut voir un aperçu de l'Annonce sous le bouton « Voir l'Annonce ». L'Annonceur peut modifier l'Annonce sur la base de cet aperçu. Après avoir vu l'exemple, l'Annonceur peut cliquer sur le bouton « **Placer l'Annonce** ». De cette manière est conclu le contrat publicitaire (le « **Contrat publicitaire** ») entre 2ndhands et l'Annonceur dans le cas d'Annonces gratuites. Dans le cas d'Annonces payantes, le Contrat publicitaire est conclu dès que la procédure de paiement sur la Plateforme a été suivie avec succès.

6.2. 2dehands conserve l'ensemble des données de chaque Contrat publicitaire pendant 14 jours après le retrait de l'Annonce. Par la suite, les informations concernant le Contrat publicitaire sont conservées selon les modalités décrites dans notre déclaration de confidentialité. L'Annonceur peut, dans un délai de 14 jours, en indiquant l'adresse électronique avec laquelle l'Annonce a été placée et le numéro de l'annonce, demander ces données en contactant 2dehands.

7. Période pendant laquelle une Annonce reste en ligne

7.1. Les Annonces pour lesquelles aucune règle particulière ne s'applique resteront sur la Plateforme pendant au moins 28 jours, à condition que les conditions (de paiement) applicables aient été remplies et que l'Annonceur ne supprime pas lui-même l'Annonce. En ce qui concerne les Annonces pour lesquelles des règles spéciales s'appliquent, l'Utilisateur doit consulter les conditions supplémentaires sur la Plate-forme avant de placer l'Annonce.

7.2. Si le produit proposé dans l'Annonce est vendu, l'Annonce doit alors être retirée. Le

retrait de l'Annonce mettra fin au Contrat publicitaire.

8. Se démarquer

Lors de la création de l'Annonce, l'Annonceur a la possibilité de faire ressortir davantage l'Annonce dans le résultat de recherche. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations et les conditions applicables.

9. Droit de rétractation

9.1. Les services qu'un Annonceur agissant en tant que consommateur achète à 2ndhands peuvent, dans certains cas, être soumis au droit de rétractation visé au Livre VI, titre 3 du Code de droit économique (« Wetboek van Economisch Recht (**WER**) »). Si le droit de rétractation s'applique, l'Annonceur peut révoquer un Contrat publicitaire ou un contrat de service connexe dans un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat en question. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations sur le droit de rétractation et la manière dont vous pouvez l'exercer.

9.2. Le droit de rétractation n'est en tout état de cause pas applicable aux Annonces qui (i) ont été retirés de la Plateforme conformément aux dispositions des Conditions d'utilisation (y compris conformément à l'article 10 des Dispositions générales) ou (ii) ont été placées par des Utilisateurs qui sont exclus des services de 2dehands ou auxquels s'appliquent certaines restrictions.

9.3. Sauf convention contraire, l'Annonceur accepte qu'une Annonce (ou une opportunité de se démarquer associée) soit publiée immédiatement, pendant le délai de rétractation légal. Ceci a des conséquences pour tout droit de rétractation applicable. L'Annonceur déclare qu'il renonce à tout droit de rétractation applicable dès lors que le Contrat publicitaire ou le contrat relatif à l'opportunité de se démarquer connexe a été exécuté et également achevé pendant la période de rétractation (par exemple : topper du jour, placer plus haut).

9.4. Si le droit de rétractation visé, à l'article 9.1 ci-dessus s'applique à l'Annonce placée (ou à l'opportunité de se démarquer associée), l'Annonceur doit acquitter une indemnité proportionnelle pour les services fournis par 2dehands jusqu'au moment de la rétractation. Dans certains cas, cette indemnité proportionnelle sera calculée sur la base du nombre de jours restants de la période publicitaire convenue et/ou du nombre moyen d'offres pour des produits ou des services concernant des Annonces de la même catégorie, tel que qu'arrêtées de temps à autre par 2dehands.

9.5. Si vous exercez le droit de rétractation, 2dehands remboursera à l'Utilisateur, dans les 14 jours suivant la demande de rétractation, le prix de l'Annonce/du service retiré,

moins une commission proportionnelle, en utilisant le même moyen de paiement que celui ayant été utilisé pour effectuer le paiement.

10. Les offres ne sont pas contraignantes

10.1. Sauf disposition contraire dans les Conditions d'utilisation, une offre pour un produit ou un service dans une Annonce n'est pas contraignante. Cette règle principale s'applique à tous les Utilisateurs de la Plate-forme. Un Annonceur n'est pas tenu d'accepter une offre (même raisonnable). Si une offre est acceptée par un Annonceur, l'offrant n'est pas tenu d'acheter le produit ou le service.

10.2. Si une Annonce est supprimée en raison de l'expiration de la période de publication ou pour toute autre raison, les offres la concernant seront également supprimées.

10.3. Il est interdit de faire des offres pour une Annonce dans le seul but de perturber la procédure d'enchérissement.

11. Règles pour proposer des prix/moyens de paiement dans les Annonces

11.1. Un annonceur n'est pas autorisé à ne mentionner qu'une partie du prix dans une Annonce. Le prix demandé doit inclure tous les (postes de) coûts inévitables pour l'Utilisateur. Cela signifie que tous les coûts que l'Utilisateur doit nécessairement faire pour acheter et utiliser le produit ou le service proposé doivent être inclus dans le prix demandé, y compris, mais sans s'y limiter, les frais de livraison obligatoires, les taxes, les frais de transfert et les frais de préparation (permettant de rouler/prendre la route).

11.2. Les Annonceurs qui, en tant qu'entrepreneurs / professionnels, proposent leurs biens et services à des particuliers sont tenus, entre autres, en vertu de l'article VI.45 du Code de droit économique (« Wetboek van Economisch Recht (**WER**) »), d'indiquer dans une Annonce des prix TVA incluse.

12. Pas de contrôle préalable

12.1. Les Annonceurs et les Utilisateurs doivent faire preuve de diligence et s'informer suffisamment avant de publier une Annonce. Une fois les étapes accomplies, les Annonces sont automatiquement publiées. L'Annonceur est seul responsable de la qualité du contenu d'une Annonce, de la sécurité ou de la légalité des produits ou services annoncés, de l'exactitude des offres, du droit de vendre des produits ou d'offrir des services et/ou du droit des Utilisateurs d'acheter des produits ou d'acquiescer des services.

13. Garantie de 2ndhands par l'Utilisateur

13.1. Chaque Utilisateur garantit 2dehands contre toute réclamation de tiers relative à des dommages en rapport avec (i) une violation (présumée) par un Utilisateur des présentes Conditions d'utilisation, (ii) le contenu d'une Annonce ou (iii) des produits ou services commercialisés par l'intermédiaire de la Plate-forme, les points (ii) et (iii) ne s'appliquant qu'à un Utilisateur qui est (ou était) également l'Annoncesur concerné.

13.2. Les conditions de limitation de la responsabilité de 2dehands sont exposées à l'article 12 des Dispositions générales.

14. Modifications des tarifs des Annonces

14.1. 2dehands peut modifier à tout moment le prix des Annonces payantes. Si une augmentation de prix intervient pendant la durée d'un Contrat publicitaire, l'Annoncesur peut résilier ce contrat. Sur [cette page](#) avec les tarifs des Annonces, vous trouverez une vue d'ensemble des catégories et des coûts éventuels de placement d'une Annonce.

15. L'Annonce peut également être publié ailleurs

15.1. 2dehands peut utiliser l'Annonce et son contenu à des fins publicitaires propres. Cela signifie, entre autres, qu'une Annonce ou une partie de celle-ci peut être proposées par nos soins par le biais d'autres canaux de distribution, tels que des sites Internet d'entreprises affiliées à 2dehands. Voir quelques exemples [ici](#) .

15.2. En publiant une Annonce, l'Annoncesur octroie automatiquement à 2ndhands une licence gratuite, mondiale, irrévocable, sous-licenciable et transférable pour utiliser, reproduire, distribuer et divulguer (et permettre à des tiers d'utiliser et de reproduire) l'Annonce et/ou (des parties de) son contenu à des fins de marketing, de promotion et/ou de publicité, dans le respect des règles et législations applicables en matière de protection des données. L'Annoncesur garantit qu'il a le pouvoir d'accorder une telle licence.

15.3. 2dehands peut, à des fins publicitaires, fournir à des tiers l'accès à une Annonce pour leur permettre de la promouvoir, ainsi que d'autres Annonces, sur les sites Internet de tiers, par courrier électronique et par d'autres canaux. Ces promotions peuvent inclure (des parties de) l'Annonce.

15.4. La mise en page de l'Annonce peut être modifiée par 2dehands afin que l'Annonce soit clairement accessible sur tous les supports, tels que les téléphones portables.

III. CONDITIONS POUR LES ANNONCES COMMERCIALES DE PROFESSIONNELS

1. Généralités

1.1. Les présentes conditions supplémentaires concernant la publicité professionnelle/les Annonces commerciales de professionnels s'appliquent exclusivement à un Annonceur agissant à titre commercial ou professionnel, à des fins liées à son activité commerciale, artisanale ou libérale (« **Utilisateur professionnel** ») dans le cadre de ses activités sur ou en relation avec la Plateforme, par le biais de 2ndhands Pro ou autrement, quel que soit le produit ou le service proposé.

1.2. Les Utilisateurs professionnels peuvent choisir d'utiliser des services et fonctionnalités spécifiques proposés par 2dehands, pour lesquels des frais peuvent être facturés. Ces frais, ou les paramètres qui entraînent des frais, seront affichés pour l'Utilisateur professionnel avec le service ou la fonctionnalité en question avant qu'il ne les accepte.

1.3. Une Annonce placée par l'intermédiaire de la Plateforme est visible sur tous les supports sur lesquels la Plateforme fonctionne (ou peut fonctionner), tels que les applications de téléphonie mobile. Les Annonces peuvent également être visibles sur des sites externes par le biais de canaux de distribution supplémentaires facultatifs et de programmes d'affiliation.

2. Restrictions concernant les services ; prise de mesures

2.1. Avant de prendre les mesures visées à l'article 10 des Dispositions générales envers un Utilisateur Professionnel, 2dehands adressera à ce dernier une justification de la décision prise.

2.2. Si 2dehands décide de mettre fin à la mise à disposition de l'ensemble de ses services à un Utilisateur professionnel, 2dehands fournira en principe à cet Utilisateur professionnel une justification de cette décision 30 jours à l'avance. Ce délai ne sera pas respecté par 2dehands, lorsque la loi le permet, par exemple en cas de violations répétées des règles d'utilisation ou d'autres circonstances.

3. Services supplémentaires des Utilisateurs professionnels

3.1. Comme décrit au chapitre I, articles 2 et 3, des services supplémentaires peuvent être proposés aux Utilisateurs par 2dehands ou des tiers par le biais de la plateforme, tels que des contrats de crédit à la consommation, des assurances, des services de paiement ou des services d'expédition proposés par des tiers. Les Utilisateurs professionnels sont

en principe autorisés à proposer leurs propres services supplémentaires, sauf convention explicite ou stipulation contraires.

4. Accès aux données par 2dehands et l'Utilisateur professionnel

4.1. 2dehands a accès aux informations concernant les Utilisateurs professionnels pendant la durée du contrat avec l'Utilisateur professionnel, et pendant une période ultérieure, ceci dans le cadre de ses services. Il s'agit d'informations fournies ou générées par les Utilisateurs professionnels lors de l'utilisation de la Plateforme, ou utilisées dans le cadre de l'exécution de la licence de contenu (contenue dans les présentes Conditions d'utilisation). Il s'agit par exemple des informations que les Utilisateurs professionnels fournissent à 2dehands lors de leur inscription (telles que les données personnelles), de toutes sortes d'informations nécessaires à la création d'un compte, du contenu des messages et du « content ». Les informations générées par 2dehands lors de l'utilisation de la Plateforme sont, par exemple, les informations sur les Annonces affichées, les paramètres d'affichage des Annonces, les Expériences, l'Activité de l'Utilisateur, les informations concernant le paiement (le cas échéant) et les communications entre les Utilisateurs.

4.2. Un Utilisateur professionnel obtient les informations nécessaires à l'utilisation de la Plateforme et des services supplémentaires convenus, tels que les avis, les coordonnées des acheteurs (potentiels) et les informations pertinentes sur son/ses Annonce(s). Un Utilisateur professionnel a accès à son compte et aux informations connexes, telles que le contenu de l'Annonce et les informations la concernant et les communications avec d'autres personnes, pendant toute la durée de son contrat avec 2dehands. Le cas échéant, éventuellement en vertu d'accords supplémentaires, il a également accès à des informations statistiques, des informations analytiques, des informations sur les vues et des informations sur les prospects.

4.3. Si 2dehands met à la disposition de tiers des données fournies ou générées et que cela n'est pas nécessaire pour la prestation de services, des informations à ce sujet seront fournies à l'Utilisateur professionnel dans la mesure où la loi l'exige.

4.4. Après la résiliation du contrat avec l'Utilisateur professionnel, 2dehands peut conserver les informations et les données du compte de l'Utilisateur professionnel dans la mesure autorisée ou exigée par la loi.

5. Localisation dans l'UE et biens de l'UE

5.1. Les services de 2dehands sont destinés exclusivement aux Utilisateurs professionnels basés dans l'UE. Si vous utilisez la Plateforme en tant qu'Utilisateur Professionnel, vous confirmez que vous êtes établi(e) dans l'UE.

5.2. Seuls les biens situés sur le territoire de l'UE (c'est-à-dire originaires de l'UE ou stockés sur place après avoir été importés dans l'UE) peuvent être vendus par l'intermédiaire de la Plateforme. Si l'Utilisateur professionnel vend des biens par l'intermédiaire de la plateforme, il confirme que les biens qu'il vend se trouvent déjà sur le territoire de l'UE avant d'être expédiés à ou transportés chez l'acheteur.

6. Médiation

6.1. En cas de litige entre un Utilisateur professionnel et 2dehands, les Utilisateurs professionnels peuvent déposer une réclamation selon la procédure décrite à l'article 14 des Dispositions générales. Si aucune solution n'est trouvée, les parties peuvent également tenter de trouver un terrain d'entente par le biais d'une médiation. 2dehands et l'Utilisateur professionnel peuvent désigner un médiateur qu'ils choisiront conjointement.

6.2. 2dehands examinera les demandes raisonnables visant à résoudre le litige par l'intermédiaire d'organismes de résolution des litiges, reconnus par le marché comme alternative aux procédures judiciaires.

7. Résiliation du contrat

L'Utilisateur professionnel peut, en principe, mettre fin à son contrat avec 2dehands à tout moment en supprimant son compte, sauf convention contraire écrite (par exemple, dans un Contrat publicitaire distinct), auquel cas ce contrat prévaudra sur le présent article.

IV. RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES POUR CERTAINES CATÉGORIES

A. Services et Professionnels

1. À qui s'adresse le groupe Services et Professionnels ?

2dehands Services et Professionnels s'adresse aux professionnels et prestataires de services. Si vous publiez une Annonce en tant que professionnels ou prestataires de services, vous confirmez agir dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle.

B. Véhicules

2. Règles relatives à la publication d'Annonces

2.1. Ces règles s'appliquent aux véhicules, tels que les voitures, les motos, les caravanes et les bateaux. Un seul véhicule peut être proposé dans chaque Annonce. Il n'est donc pas permis de proposer plusieurs véhicules dans une même Annonce et/ou de réutiliser l'Annonce après la vente de ce dernier pour un autre véhicule.

2.2. Si le véhicule proposé dans l'Annonce est vendu, l'Annonce doit être supprimée.

2.3. Le texte, le prix, les caractéristiques et la photo de l'Annonce doivent correspondre au véhicule proposé. Dans le champ destiné à afficher le prix, il est interdit de mentionner uniquement l'acompte pour le véhicule ou un prix par mois (lease) ou un prix hors TVA lorsque l'Annonce est (en partie) destinée aux consommateurs. Il n'est pas permis d'utiliser une photo autre que celle du véhicule proposé (par exemple une photo tirée d'un site Internet de la marque du véhicule ou une photo tirée d'un catalogue).

2.4. Chaque Annonce doit être placée dans la bonne catégorie (marque). Il est interdit de mentionner dans l'Annonce d'autres noms, marques et modèles que le nom, la marque et le modèle du véhicule effectivement proposé. Il n'est par conséquent pas non plus permis de mentionner dans l'Annonce toutes les autres marques et tous les autres modèles que l'Annonceur propose (éventuellement).

2.5. Il n'est pas permis de placer une Annonce dans la section de certains véhicules (comme les voitures ou les motos) dans laquelle aucun véhicule n'est proposé à la vente. Ainsi, par exemple, il n'est pas permis de placer une annonce « Cherche voiture à acheter » dans la section Voitures. Elle doit être placée dans la catégorie Achat de voitures du groupe Voitures divers. Il n'est pas non plus permis de placer dans la section consacrée à ce véhicule des Annonces pour des assurances et/ou d'autres services liés aux véhicules.

2.6. Il n'est pas permis dans l'Annonce de faire de la publicité pour ou de créer des liens vers d'autres sites Internet avec des annonces de véhicules.

3. Publicité par le biais des partenaires API : formes publicitaires

3.1. 2dehands propose à l'Annonceur qui exploite une entreprise dans le secteur automobile (« **Entreprise automobile** ») la possibilité, avec l'autorisation de 2dehands, de faire de la publicité pour son stock de produits sur la Plateforme par l'intermédiaire d'un partenaire API affilié à 2dehands (« **Partenaire** ») qui relaie le stock de produits sur la Plateforme. Cela peut être réalisé par le biais de différentes formes de publicité :

- a. 2dehands Basis
- b. 2dehands Premium

(conjointement : « **Formes publicitaires** », séparément : « **Forme publicitaire** »). Ce qui précède est sans préjudice de la possibilité pour l'Entreprise automobile d'acheter une option supplémentaire pour se démarquer, ceci comme expliqué à l'article 8 des Règles relatives à la publication d'Annonces.

3.2. Une annonce placée par l'intermédiaire d'un Partenaire est publiée de manière standard sous une Forme publicitaire « Basis ». L'entreprise automobile peut choisir une Forme publicitaire Premium (« **Upgrade** ») chaque mois, à tout moment, en informant directement 2dehands à l'aide des options de contact proposées sur [cette page](#) . L'Upgrade prendra effet le jour où le choix de l'Entreprise automobile est reçu par 2dehands (« **Date de prise d'effet de l'Upgrade** »).

3.3. 2dehands peut modifier à tout moment les tarifs des Formes publicitaires si 2dehands a des motifs valables de le faire, ainsi que modifier, limiter ou étendre les Formes publicitaires, y compris, mais sans s'y limiter, leurs fonctionnalités et/ou caractéristiques. 2dehands informera l'Entreprise automobile par écrit, y compris par lettre ou par courrier électronique, de ces modifications, restrictions et/ou extensions, ceci au moins un mois avant la date de prise d'effet des modifications (« **Date de prise d'effet de la modification** »), en donnant à l'Entreprise automobile la possibilité de se désinscrire de la Forme publicitaire modifiée avant la Date de prise d'effet de la modification. Nonobstant ce qui précède, 2dehands peut apporter des modifications d'ordre technique ou fonctionnel aux Formes publicitaires sans être tenue d'avertir l'Entreprise automobile, dans la mesure où ces modifications, à l'opinion de 2dehands, n'entraînent pas de changements substantiels en ce qui concerne les Formes publicitaires pour l'Entreprise automobile.

3.4. La facturation des Formes publicitaires se fera mensuellement à terme échu.

3.5. Après résiliation de la Forme publicitaire acquise par l'Entreprise automobile conformément aux présentes Conditions d'utilisation, les Annonces actives à ce moment-là de l'Entreprise automobile seront placées conformément aux conditions générales applicables aux Annonces, sauf convention écrite contraire.

C. Annonces payantes

4. Paiements

4.1. Lors, le cas échéant, de la sélection de la catégorie ou de l'option permettant de se démarquer, le prix correspondant est alors affiché. Sur [cette page](#) avec les tarifs des Annonces, vous trouverez une vue d'ensemble des catégories et des éventuels frais pour

le placement d'une Annonce.

4.2. L'obligation de payer les frais d'une Annonce s'applique à partir du moment où l'Annonce est placée. En cas de non-paiement ou de paiement tardif, 2dehands pourra supprimer l'Annonce placée et facturer le montant dû. 2dehands peut suspendre ou mettre fin au service « Payer en un clic » et/ou à d'autres services si les recouvrements ne peuvent être effectués ou sont révoqués à cause de faits/agissements vous étant imputables, quelle qu'en soit la raison. Dans ce cas, 2dehands peut alors bloquer votre numéro de compte pour de futurs encaissements sur 2dehands.

4.3. Si un paiement n'est pas effectué dans les délais prévus, 2dehands peut également facturer des intérêts commerciaux légaux. Si l'Annonceur en question, après un rappel, ne paie pas la totalité du montant dû, 2dehands pourra alors faire appel à une agence de recouvrement et bloquer les services de 2dehands pour l'Annonceur en question. Les frais judiciaires et extrajudiciaires de recouvrement sont à la charge de l'Annonceur.

5. **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

5.1. 2dehands facture la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) belge à 21% sur les montants dû pour tous les services 2dehands, sauf indication contraire sur la Plateforme. Tout Utilisateur peut obtenir une facture électronique en indiquant dans son compte « Mon 2dehands » qu'il souhaite recevoir une facture mensuelle par courrier électronique. Tout Utilisateur qui indique dans son compte « Mon 2dehands » qu'il souhaite recevoir une facture mensuelle par courrier électronique accepte explicitement la facturation électronique. La facture mensuelle couvre tous les paiements effectués en ligne par le biais de la Plateforme, au cours du mois précédant la date de facturation.

5.2. Si vous avez donné à 2dehands une autorisation de prélèvement (SEPA) pour l'encaissement des sommes que vous devez à 2dehands, nous vous informerons par e-mail, au plus tard un jour avant que nous n'encaissions un montant sur le compte bancaire spécifié.

5.2. Si vous choisissez de payer par prélèvement SEPA sur 2dehands, vous devez effectuer un premier paiement par Bancontact, carte de crédit ou PayPal, puis cocher la case « Payer en un clic ». En cochant la case « Payer en un clic », vous consentez expressément au prélèvement automatique continu (SEPA) et le signez, ceci en application des articles VII.32-VII.33 du Code de droit économique (« Wetboek van Economisch Recht (**WER**) »).